



Avancées et reculs dans le domaine de la bioéthique

LES HOMMES DU VATICAN : Robert Schuman, Tota Sancta Pierre de l'Europe

MAGAZINE : Le massacre de Peterloo



Ce trimestre-ci :

DOSSIER : Avancées et reculs dans le domaine de la bioéthique.

Les Hommes du Vatican : Ribert Schuman

Magazine : Le massacre de Peterloo.

rappel : le tirage d'un numéro est la somme des abonnés + les précommandes des fédérations et groupes + 50 numéros pour le siège national.

Vous devez précommander pour que le tirage soit ajusté.

RAPPEL : 4€ l'exemplaire à partir de 4 exemplaires*. Vous pouvez demander à ce que l'Idée Libre soit livrée à une adresse précise.

Pensez à indiquer l'adresse mail de la personne qui paiera la facture.

Nota : n'envoyez pas d'argent, vous recevrez une facture de la part de la librairie

Présentation du dossier

Avancées et reculs dans le domaine de la bioéthique

Le projet de ce dossier est né en août 2021 lors du congrès de Voiron. Nous étions loin de nous douter alors que peu de temps avant sa parution exploserait la **décision Dobbs de la Cour Suprême des États Unis annulant la jurisprudence Roe vs Wade** par laquelle le droit à l'avortement était garanti de manière fédérale. Au contraire, nous avions en tête les succès obtenus par le parlement d'Irlande, et les avancées de la juridiction espagnole dans des pays où l'Église catholique conserve une influence considérable. C'était l'origine de notre titre : avancées et reculs en matière de bioéthique dans le monde.

Les vicissitudes de l'histoire font que notre dossier est plus empreint de reculs que d'avancées. **Jacques G. Rueland** et **Philippe Besson** y reviennent

largement. Parmi les témoignages les plus poignants, nous publions l'interview de **Wanda Nowicka**, militante et parlementaire polonaise, au sujet du caractère rétrograde des lois de son pays.

Maria Mantello nous a permis de traduire et de reproduire deux articles parus dans la revue italienne « Libero Pensiero », organe de l'association Giordano Bruno.

Le **professeur Charles Susanne**, de l'Université Libre de Bruxelles analyse les contradictions absolues entre l'état de la science biomédicale et les prétentions ecclésiastiques, tandis que le **professeur Pierre Jouannet** détaille les obstacles à la recherche sur l'embryon humain dans notre pays. Je montre de mon côté l'utilisation de la science par l'Église pour durcir ses dogmes en matière de procréation. Mais il n'y a pas que les questions

liées à la naissance qui font l'objet de pressions cléricales sur les sociétés civiles. La remise en cause des droits des personnes LGBT en Pologne est évoquée par Wanda Nowicka. **Dominique Goussot** revient sur l'ensemble de ces problèmes à propos de l'évolution de la loi française. Le droit à mourir dans la dignité n'est toujours pas reconnu dans notre législation. L'exemple de la législation belge pourrait pourtant servir d'exemple éclairant en ce domaine. On lira avec intérêt le dialogue de **Jean-Luc Romero** et de **Jean-Marc Schiappa** à ce sujet.

Nous vous souhaitons une bonne lecture et de trouver de l'intérêt à ce dossier éclairant.

Jean-Sébastien Pierre

Date limite pour passer les commandes via idee.libre@fnlp.fr le 26 août 2022.

Dans ce mail, indiquer :

- La fédération ou le groupe
- Le nombre d'exemplaires total
- l'adresse ou les adresses d'expédition.

L'Idée Libre sera expédiée à l'unité sous enveloppe cellophanée

Indiquez le mail où la facture globale doit être adressée.

Attention!

Le calendrier habituel a été modifié

Faites attention au respect de la date limite pour les commandes

TOUTE COMMANDE QUI NE SERAIT PAS PARVENUE AU PLUS TARD LE 26 août 2022

RISQUE DE NE PAS ETRE HONOREE

Sommaire de l'Idée Libre n°337 (juin 2022)

DOSSIER : Avancées et reculs dans le domaine de la bioéthique

- L'évolution des lois de bioéthique : Deux Perspectives majeures de progrès encore fermées par **Dominique Goussot**
- Bioéthique : une vision humaniste 1. par **Charles Susanne**
- Laïcité de l'éthique par **Maria Mantello**
- Bioéthique et liberté de la recherche, Interview du professeur **Gilberto Corbellini**, membre du Comité national de bioéthique par **Carlo Buffoli**.
- La bioéthique du XXIe siècle en Amérique du Nord : problèmes actuels et solutions prospectives par **Jacques G. Ruelland**.
- La science et le dogme : les contorsions de l'Eglise par **Jean-Sébastien Pierre**.
- Les lois de bioéthique en Pologne. Interview de **Wanda Nowicka** par Jean-Sébastien Pierre.
- La laïcité et le droit de mourir dans la dignité par **Jean-Marc Schiappa** et **Jean-Luc Romero**
- La Cour suprême et le droit à l'I.V.G. par **Philippe Besson**
- Document: Communiqué de la FNLP du 29 juin 2022 : Cinquante ans après la décision Roe v. Wade, la Cour suprême des États-Unis écarte l'accès à l'avortement des droits constitutionnels fondamentaux reconnus à toutes les femmes américaines
- D'une interdiction totale à des autorisations incertaines et contrariées, la recherche sur l'embryon malmenée par des choix éthiques inadaptés par **Pierre Jouannet** (Université Paris Descartes)

LES HOMMES DU VATICAN : Robert Schuman, Très Saint Père de l'Europe par **Jean Debraine**

MAGAZINE : Le massacre de Peterloo par **Fabien Jeannier**

INFORMATIONS PRATIQUES...

Vous pouvez demander la liste des abonnés de votre département en écrivant à Idee.libre@fnlp.fr

Si vous ou un de vos adhérents n'avez pas reçu l'Idée Libre (entre le 17 et le 25 du mois considéré (mars, juin, septembre, décembre) alors que vous pensez être toujours abonné, écrivez à librepensee.astrid@orange.fr Avec le dernier numéro de votre abonnement, vous recevez inséré dans votre exemplaire, un feuillet vous indiquant que c'est votre dernier numéro. Vous recevrez le numéro suivant si vous ne vous êtes pas réabonné, mais ce sera le dernier envoi.

Vous pouvez nous envoyer les noms et adresses des personnes qui vous ont précommandé le numéro (en plus de ceux que vous prenez pour vos tables de presse). ATTENTION ! CES ADRESSES DOIVENT NOUS PARVENIR AVANT LE 26 août. Ainsi nous leur ferons parvenir directement leur exemplaire... Vous n'aurez plus qu'à récupérer l'argent. Pensez à indiquer le mail de la personne qui paiera la facture globale !

FEDERATION :

Nom du correspondant (éventuel, mais recommandé) :

adresse courriel du correspondant :

Nom et adresse courriel de la personne (trésorier-e en général) qui paiera la facture :

Commande (min 4) : exemplaires de l'IL n°337

à livrer à l'adresse postale suivante : Nom Prénom :

N°, voie (lieu-dit) :

CODE POSTAL : VILLE :